

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 59 (1930)

Heft: 1

Buchbesprechung: Bibliographies

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Croyez-moi, une ménagère intelligente et dont le temps est compté, qui ne peut rester là à surveiller son déjeuner et qui a besoin de le trouver tout prêt en rentrant chez elle, ne peut se passer d'une marmite norvégienne.

Et maintenant si je vous ai un peu ennuyées ne m'en veuillez pas, n'accusez, je vous en prie, que la grande sympathie que j'ai pour vous. X.

BIBLIOGRAPHIES

E. Dévaud : *La personnalité surnaturelle d'un jeune garçon : Guy de Fontgalland*, librairie Saint-Augustin, Saint-Maurice, 1 fr. 50.

Guy est connu de beaucoup de nos écoliers. Son portrait domine, dans plusieurs classes, la tête de ses compagnons d'âge. Il devrait se trouver dans toutes. Il ne devrait plus y avoir un enfant dans nos écoles catholiques fribourgeoises qui n'ait pas entendu parler de Guy. Son rayonnement est mondial. On l'invoque chez les nègres et les Esquimaux, au Brésil et en Chine autant qu'en Europe. Sa vie est traduite en vingt-cinq langues. Et Dieu multiplie les faveurs à ceux qui le prient, comme s'il voulait le glorifier d'autant après sa mort qu'il s'est effacé au cours de sa brève existence. Il faut que nos élèves ne soient pas privés du charme qui émane de sa personne si vive et primesautière ni du bénéfice de sa protection.

Ce n'est pas une vie de Guy que l'auteur a voulu écrire. On ne saurait faire mieux que la comtesse de Fontgalland dans son exquise notice ou que le P. Perroy, dans sa *Mission d'un enfant*. Il a simplement analysé quelques traits, non pas tous, de cette attachante figure, pour son plaisir et celui des quelques amateurs de psychologie religieuse qui pourraient se rencontrer. L'impression sur papier de choix est très belle. La couverture, due à M. Overney, est fort décorative. La brochure de 96 pages est en vente à l'Imprimerie Saint-Paul, à Fribourg.

* * *

Charly Clerc : *Le génie du lieu*, pages d'écrivains romands, Attinger, Neuchâtel, broché 9 fr., relié 12 fr.

M. Charly Clerc est un esprit avisé et fin. Il ne veut pas qu'on dénomme son recueil chrestomathie, ni anthologie. Alors comment dire ? Un livre d'extraits de nos écrivains romands fleurant le mieux l'âme de chez nous. Fribourgeois, nous ne trouverons guère notre compte, soit que M. Clerc, dans les deux derniers siècles que seuls il a retenus, ne trouve guère de prosateurs qui méritent d'être cités, soit qu'il considère que le protestantisme seul incarne authentiquement « la tradition romande ». Huit rubriques : Paysages (aucun Fribourgeois, aucun catholique), en quête de notre génie (deux Fribourgeois : le chancelier Berchtold et P. Scioberet, tous deux de radicale mémoire), la critique (aucun Fribourgeois, aucun catholique), nos fêtes (aucun Fribourgeois, aucun catholique), religion et philosophie (aucun Fribourgeois, aucun catholique), portraits et silhouettes (P. Girard et Antoine de Raemy de Bertigny), éducation (P. Girard et Eugène Carry, de Genève), discours (P. Girard, cardinal Mermillod, G. de Montenach). Le Valais n'est représenté par aucun de ses écrivains du terroir, ni le Jura bernois. Ce livre est-il bien la figure spirituelle de *tout* le génie de *tout* le « lieu » romand ?

* * *

Etudes, revue bimensuelle catholique d'intérêt général, 15, rue Monsieur, Paris, VII^{me}. Abon. pour la Suisse : un an, 75 fr. ; six mois : 38 fr. (argent franç.).

5 novembre. — V. Poucel : Aristonoüs et Jésus. — A. d'Alés : La fin d'une mystification. — I. D'Souza : L'esprit contemplatif dans l'Inde brahmanique. — A. Dechêne : Barruel précepteur. — P. Degrez : Le fond des cœurs (nouvelle). — P. Doncœur : L'art et le mobilier religieux modernes au Musée Galiéra. — Y. de la Brière : Chronique du mouvement religieux. — Revue des livres.

20 novembre. — J. Beslay : La pédagogie religieuse dans les collèges libres. — A. de Parvillez : Le beau départ de la J. O. C. — L. Reymond : Années de jeunesse. — E. Romeyer : Raspoutine. — J. Huby : L'ethnologie religieuse à Luxembourg. — R. de Journel : Chronique musicale. — L. de Mondadon : Chronique littéraire. — Revue des livres.

5 décembre. — L. Roure : A la recherche d'une règle de vie. — M. Pontet : Edouard Estaunié. — L. Jalabert : Le dénouement de la crise anglo-égyptienne. — J. Galimard : *Pax romana*. — M. Magdinier-Girardot : La route. — P. Lhande : Sur les pas de l'isard. — R. Salomé : Chronique dramatique. — Y. de la Brière : Chronique du mouvement religieux. — Revue des livres.

* * *

Feuilles d'hygiène et de médecine populaire, revue paraissant le 15 de chaque mois aux éditions Victor Attinger, 7, place Piaget, Neuchâtel.

Abonnement, Suisse : 3 fr. 80. — Etranger : 4 fr. 90.

Sommaire de novembre : Un nouveau service : la mycologie !... Dr Eug. Mayor. — Les convulsions, D.^r E. Jaquet. — Notes et nouvelles : Les plantes dans les appartements. — Conséquences de la liberté d'avortement en Russie, H. S. M. — Les schnaps du dimanche. — Recettes et conseils pratiques : Contre la constipation des nourrices. — L'heure des lunettes. — Pour ouvrir un rouleau de papier collé. — Pour empêcher la rouille dans les récipients de métal.

Chroniques : Salade Helvétique. — Tout y va. — A travers la mode. — La page récréative. — Chronique agricole. — Bibliographie. — Gros et petits plats. — Graphologie. — Pour rire un peu.

* * *

Almanach Pestalozzi 1930, un vol. relié. Edition pour garçons : 2 fr. 50. Edition pour jeunes filles, 2 fr. 50. Librairie Payot et C^{ie}, Lausanne.

Cette encyclopédie annuelle pour la jeunesse se renouvelle constamment. On y voit cette fois une disposition différente du calendrier ; chaque semaine rappelle une grande invention, une importante découverte qu'un tableau et un texte explicatif fixent dans la mémoire. La jeunesse accueille toujours ce petit livre avec joie. Puisse-t-elle profiter de l'abondante documentation qu'il contient.

* * *

Lengle, Dr. Joseph, *Geschichte der göttlichen Offenbarung*. Mit einem Titelbild und vier Kärtchen. Freiburg im Breisgau, Herder. 2.50 M. ; in Leinwand 3.70 M.

Die Geschichte der göttlichen Offenbarung von Lengle, die durch ihre knappe und doch vollständige und wissenschaftlich zuverlässige Darstellung rasch

sieben Auflagen erlebte, hat in der neuen Auflage an innerer Geschlossenheit bedeutend gewonnen, indem die bibelkundlichen Abschnitte der Offenbarung des Alten und Neuen Testamentes als besonderer Teil angefügt wurden. Die Literaturangaben machen das Lehrbuch auch als Hilfsbuch für Lehrer der biblischen Geschichte wertvoll.

* * *

Kirche und Staat in der Schweiz. — Darstellung ihrer rechtlichen Verhältnisse,
par M. Lampert, professeur à l'Université de Fribourg. Librairie Hess, Fribourg et Bâle.

M. le professeur Lampert, qui vient de faire une très belle conférence au congrès catholique de Lucerne sur les rapports de l'Eglise et de l'Etat, a consigné dans une œuvre remarquable le fruit de son travail et de ses recherches personnelles. Le premier volume de cette publication va paraître prochainement. M. Lampert, qui fait autorité en la matière et qui est souvent consulté sur ces questions, établit, d'une manière précise, les relations entre l'Eglise et l'Etat, tant au point de vue fédéral qu'au point de vue cantonal. L'ouvrage intéressera non seulement les juristes, les ecclésiastiques et les hommes politiques, mais tous les citoyens qui ont le souci de connaître les droits de l'Etat et ceux de l'Eglise. L'œuvre de M. Lampert sera bien accueillie dans tous les milieux, car on n'avait pas encore traité de la question des rapports entre l'Eglise et l'Etat d'une manière aussi approfondie et aussi lumineuse.

Le volume est en souscription au prix de 14 fr. 40 broché et 16 fr. 50 relié.

* * *

HAROLD H. ANDERSON. *Les cliniques psychologiques pour l'enfance aux Etats-Unis et l'œuvre du Dr Healy*, Delachaux et Niestlé, Neuchâtel, 5 fr. 50.

Ceux que ce volume intéresse pourront lire dans *Nova et Vetera* de janvier l'article que le rédacteur y a consacré, qu'il avait d'abord préparé pour le *Bulletin*, qu'il a placé ailleurs, déférant au souhait plusieurs fois exprimé qu'il réserve d'abord les pages du journal des instituteurs aux instituteurs. Très intéressante description d'établissements où des enfants et des adolescents sont soumis à des observations systématiques. Tout d'abord destinés à l'examen psychologique des jeunes délinquants, ils ont étendu leur action aux élèves normaux, mais difficiles. Le diagnostic sert de base à un traitement mieux approprié.

— x —

Musée pédagogique

A VIS

Je me permets de rappeler aux clients de notre Bibliothèque que la durée du prêt ne peut, sans autorisation demandée et obtenue, dépasser le terme d'un mois. Tout retardataire tombe sous le coup de l'art. 6 du règlement (amende de 0 fr. 10 par jour et par ouvrage). La négligence, et parfois le défaut de civilité, de quelques lecteurs et lectrices, ayant abusé de la patience du bibliothécaire, il se verra désormais dans l'obligation d'appliquer rigoureusement cette pénalité.